

Nom de l'hébergeur :

Nom de l'établissement :

Téléphone :

Type d'établissement :

Mail :

Cochez les pratiques spécifiques proposées par l'établissement :



Pédestre



Vélo



VTT



Equestre



Neige

Préalable

N° Critère	Question	Commentaires	Réponse
01 OUVERTURE	L'établissement est ouvert au minimum 6 mois par an.		<input type="text"/>
02 NUITÉE	L'établissement propose une formule d'hébergement à la nuitée avec un tarif correspondant (une nuitée étant une nuit pour une personne avec ou sans petit déjeuner).		<input type="text"/>
03 RÉGLEMENTATION	L'établissement est en conformité avec la réglementation en vigueur dans sa catégorie. Il doit répondre aux normes et prescriptions concernant les domaines suivants : urbanisme, construction, sécurité électrique et incendie, sanitaire, accessibilité.		<input type="text"/>

1 Information et accueil de la clientèle

N° Critère	Question	Commentaires	Réponse
04 INFORMATIONS PRÉALABLES À L'ARRIVÉE DU CLIENT	La personne en contact avec la clientèle est capable de donner (au téléphone, par mail ou courrier) les informations concernant l' accès à l'établissement : <ul style="list-style-type: none"> • depuis les grands itinéraires de randonnées proches, • par les accès en transport en commun. 		<input type="text"/>
05 INFORMATIONS PRÉALABLES À L'ARRIVÉE DU CLIENT	La personne en contact avec la clientèle est capable de donner (au téléphone, par mail ou courrier) les informations sur les activités de randonnée et de pleine nature proches de l'établissement (circuits, conditions de pratique...).		<input type="text"/>
06 INFORMATIONS PRÉALABLES À L'ARRIVÉE DU CLIENT	Si l'établissement est complet, la personne en contact avec la clientèle fournit d'autres adresses d'hébergements , aux alentours.		<input type="text"/>
07 ACCUEIL DU CLIENT	Le lieu d'accueil du client est facilement repérable. Il est correctement signalé si nécessaire.		<input type="text"/>
08 ACCUEIL DU CLIENT	A l'arrivée du client, la personne en charge de l'accueil présente l'établissement, son fonctionnement et les différents services.		<input type="text"/>
09 ACCUEIL DU CLIENT	Si les chambres (ou les chalets, ou les gîtes...) ne sont pas prêts au moment de l'arrivée du client, la personne en charge de l'accueil prend les dispositions pour qu'il puisse déposer ses bagages et équipements, mettre à sécher ses vêtements...		<input type="text"/>
10 ACCUEIL DU CLIENT	En cas d'absence à l'arrivée du client, la personne en charge de l'accueil, prend l'une des dispositions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • en informer le client et lui donner les renseignements utiles (n° de téléphone, heure de retour, pièces accessibles...), • s'il est impossible de l'informer, affichez ces renseignements dans un endroit visible. 		<input type="text"/>
11 INFORMATIONS SUR LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT	Les informations sur le fonctionnement de l'établissement (tarifs, horaires, menus, consignes diverses...) sont à disposition du client (affiche ou livret d'accueil)		<input type="text"/>
12 INFORMATIONS SUR LES SERVICES DE PROXIMITÉ	Les informations pratiques (coordonnées, tarifs, horaires, ...) sur les services de proximité (épicerie, restaurant, médecins, vétérinaire, loueur, réparateur...) sont à disposition du client (affiche ou livret d'accueil).		<input type="text"/>





2 Hébergement

N° Critère	Question	Commentaires	Réponse
13 ESPACE CUISINE	<p>Si l'établissement dispose d'une cuisine en gestion libre : celle-ci comprend au minimum :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un espace de rangement (réserve, placards...), • un plan de travail pour la préparation des repas, • un réfrigérateur, • une table de cuisson, • de la vaisselle en quantité suffisante, • un espace lavage et séchage vaisselle, • l'équipement électroménager de base (cafetière, bouilloire...). 		<input type="text"/>
14 SALLE À MANGER	<p>Si l'établissement dispose d'une salle à manger*, celle-ci est équipée en quantité suffisante (tables, chaises, bancs...) en fonction de la capacité d'accueil.</p> <p><i>* si l'établissement ne dispose pas de salle à manger, il doit satisfaire à l'un des critères du service « repas » cf chapitre 4.</i></p>		<input type="text"/>
15 ESPACE DÉTENTE	<p>L'établissement dispose d'un ou plusieurs espaces détente aménagés qui permettent les moments d'échanges entre les clients.</p>		<input type="text"/>
16 ESPACE NUIT	<p>Chaque lit est en bon état et correctement équipé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sommier et matelas confortables, • protège matelas et drap housse, • oreiller ou traversin avec taie de protection, • couverture ou couette, • une tablette et une lumière individuelle. 		<input type="text"/>
17 ESPACE NUIT	<p>Si le linge de lit et le linge de toilette ne sont pas fournis automatiquement, l'hébergeur est en mesure de satisfaire ce service sur demande préalable.</p>		<input type="text"/>
18 ESPACE NUIT	<p>Les chambres comportent 6 places maximum.</p> <p><i>* Les établissements déjà en exploitation avant septembre 2008 bénéficient d'une tolérance pour des dortoirs n'excédant pas 8 places.</i></p>		<input type="text"/>
19 ESPACE NUIT	<p>Le mobilier permet de ranger les effets personnels et les sacs. Il est adapté à la capacité de la chambre.</p>		<input type="text"/>

2 Hébergement (suite)

N° Critère	Question	Commentaires	Réponse
20 ESPACES SANITAIRES ET SALLES D'EAU	<p>Les équipements sont en nombre suffisant pour répondre à une occupation maximum de l'hébergement (1 douche pour 4, 1 lavabo ou vasque pour 4, 1 WC pour 6).</p> <p><i>* Les établissements déjà en exploitation avant septembre 2008 bénéficient d'une tolérance, et peuvent ne posséder qu'un équipement complet pour 6 personnes.</i></p>		<input type="text"/>
21 ESPACES SANITAIRES ET SALLES D'EAU	<p>Les salles d'eau sont équipées au minimum :</p> <ul style="list-style-type: none">• pour les douches : sas de déshabillage, patères, tablettes, porte-savon,• pour les lavabos : miroir, tablette, porte-serviette, prise électrique.		<input type="text"/>
22 ESPACES SANITAIRES ET SALLES D'EAU	<p>La quantité d'eau chaude correspond aux besoins d'une occupation maximum (capacité de production a minima de 50 l par jour et par personne).</p>		<input type="text"/>






3 Equipements - Aménagements rando

N° Critère	Question	Commentaires	Réponse
23 ESPACE NETTOYAGE	L'établissement met à disposition de la clientèle un bac de lavage pour le nettoyage des vêtements et chaussures.		<input type="text"/>
24 VESTIAIRE RANDO	L'établissement dispose d'un espace « vestiaire » équipé qui permet à la clientèle de ranger et de sécher ses vêtements de pluie, chaussures...		<input type="text"/>
25 LOCAL MATÉRIEL	 <p>L'établissement dispose d'un local sécurisé et équipé. Il permet de stocker le matériel en fonction des activités spécifiques proposées par l'établissement (étagères, racks ou crochets à vélo, porte selles, porte filet, râteliers à ski...).</p>		<input type="text"/>
26 LOCAL MATÉRIEL	 <p>Il est aménagé et contient les équipements nécessaires pour l'entretien courant et la réparation de base du matériel (éta bli, kit de réparation vélo...).</p>		<input type="text"/>
27 ESPACE NETTOYAGE VÉLO/VTT - ÉQUESTRE	 <p>L'établissement dispose d'un espace de nettoyage qui comprend au minimum :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une alimentation en eau dotée d'un tuyau d'arrosage, • une brosse et/ou une éponge, • un système d'évacuation de l'eau. 		<input type="text"/>
28 ÉQUIPEMENTS ÉQUESTRES	 <p>L'établissement dispose des équipements spécifiques suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • prairie (avec abri construit ou naturel) ou boxes : l'un ou l'autre étant équipé d'un point d'eau, • barres d'attache ou anneaux pour les chevaux, pour seller et desseller. 		<input type="text"/>






4 Services et prestations

N° Critère	Question	Commentaires	Réponse
29 REPAS DU SOIR	L'établissement propose au moins l'une de ces formules : <ul style="list-style-type: none"> • dîner assuré par l'établissement, • dîner préparé par un tiers (traiteur), • réservation de table dans un restaurant, • mise à disposition d'une cuisine en gestion libre. 		<input type="text"/>
30 PETIT DÉJEUNER	L'établissement propose au moins l'une de ces formules : <ul style="list-style-type: none"> • petit déjeuner préparé par l'établissement, • petit déjeuner livré par un tiers, • mise à disposition d'une cuisine en gestion libre. 		<input type="text"/>
31 PANIER REPAS DU MIDI	Sur demande, l'établissement propose au moins l'une de ces formules : <ul style="list-style-type: none"> • panier repas préparé par l'établissement, • panier repas proposé par un tiers (boulangerie, épicerie, restaurant...). 		<input type="text"/>
32 TRANSPORT DES PERSONNES	Sur réservation, l'établissement prend des dispositions pour assurer le transport des clients (taxi, taxi-bus, transport maison...) de leur lieu d'arrivée jusqu'à l'hébergement et de celui-ci au lieu de départ.		<input type="text"/>
33 TRANSPORT DES BAGAGES	Sur réservation, l'établissement prend des dispositions pour assurer le transport des bagages (taxi, transporteur ou lui-même) depuis le lieu d'arrivée et jusqu'à un autre hébergement dans le cas de randonnée itinérante.		<input type="text"/>
34 CONSIGNE	L'établissement dispose d'un espace (lieu privatif de l'hébergeur éventuellement) pour garder du petit matériel ou des effets personnels de sa clientèle.		<input type="text"/>
35 SERVICE LAVAGE	Sur demande, l'établissement met à disposition une machine à laver ou assure (lui-même ou par un tiers) le lavage et le séchage du linge des clients.		<input type="text"/>

5 Mise en tourisme des activités « de randonnée, de nature et de découverte »

N° Critère	Question	Commentaires	Réponse
36 CIRCUITS À PARTIR OU À PROXIMITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT	<p>Un nombre minimum de circuits est présenté dans l'établissement sous forme de fiches personnalisées. Ils sont également présentés sur le site Rando Accueil.</p> <p>Le contenu de la fiche doit comprendre les données suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les données techniques (durée, kilométrage, dénivelé...), • un tracé sur une cartographie, • un texte de présentation (avis de l'hébergeur sur le circuit, son intérêt touristique...), • comment se rendre au point de départ à partir de l'hébergement, • un descriptif *: comprenant soit le « pas à pas » ou bien présentant les points forts sur le circuit (monuments, points de vue...). <p><i>* Le descriptif doit être personnalisé (attention les copies des textes de topo-guides sont protégées par le droit à la propriété).</i></p>		
	 <p>L'hébergeur propose a minima 4 circuits pédestres, à partir de l'hébergement ou à 15 mn maxi en voiture. Répartition : 1 circuit de 1h/1h30 - 2 circuits de 1/2 journée - 1 circuit d'1 journée</p>		<input type="text"/>
	 <p>L'hébergeur propose a minima 3 circuits à vélo, à partir de l'hébergement. Répartition : 2 circuits de 1h30/2h - 1 circuit de 3 à 4 h</p>		<input type="text"/>
	 <p>L'hébergeur propose a minima 3 circuits VTT, à partir de l'hébergement ou à 15 mn maxi en voiture. Répartition : 2 circuits de 1h30/2h - 1 circuit de 3 à 4 h</p>		<input type="text"/>
	 <p>L'hébergeur propose a minima 2 circuits équestres, à partir de l'hébergement. Répartition : 1 circuit de 1/2 journée - 1 circuit d'1 journée</p>		<input type="text"/>
	 <p>L'hébergeur propose a minima 3 circuits à raquettes et/ou ski de fond, à partir de l'hébergement ou à 15 mn maxi en voiture. Répartition : 1 circuit de 1h30/2h - 2 circuits de 1/2 journée</p>		<input type="text"/>

5 Mise en tourisme des activités « de randonnée, de nature et de découverte » (suite)

N° Critère	Question	Commentaires	Réponse
37 GRANDS ITINÉRAIRES DE RANDONNÉES	<p>Un établissement Rando Accueil n'est pas nécessairement situé sur, ou à proximité d'un grand itinéraire de randonnée. S'il l'est, l'hébergeur doit être en mesure de présenter ces grands itinéraires : GR*, PR*, sentiers Saint Jacques de Compostelle, Voies Vertes, pistes équestres, grandes traversées VTT ou ski de fond...</p> <p><i>* Marques déposées par la Fédération Française de Randonnée Pédestre</i></p>		
	<p>L'hébergeur présente les grands itinéraires de randonnée pédestre (ou variantes) passant à moins de 2 km et décrit l'accès de cet itinéraire à son établissement.</p>		<input type="checkbox"/>
	<p>L'hébergeur présente les grands itinéraires de randonnée vélo (ou variantes) passant à moins de 5 km et décrit l'accès de cet itinéraire à son établissement.</p>		<input type="checkbox"/>
	<p>L'hébergeur présente les grands sites ou grandes traversées VTT (ou variantes) situés à moins de 10 km de son établissement.</p>		<input type="checkbox"/>
	<p>L'hébergeur présente les grands itinéraires équestres (ou variantes) passant à moins de 5 km et décrit l'accès de cet itinéraire à son établissement.</p>		<input type="checkbox"/>
	<p>L'hébergeur présente les grands sites ou grandes traversées à raquette et/ou à ski de fond (ou variantes) situés à moins de 10 km de son établissement.</p>		<input type="checkbox"/>
38 DOCUMENTATION SUR LA RANDONNÉE	<p>L'hébergeur dispose des documents liés à la randonnée sur son secteur : topo-guides, fiches, cartes... Ces documents sont présentés indépendamment des autres documents touristiques.</p>		<input type="checkbox"/>
39 DOCUMENTATION SUR LES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE	<p>L'hébergeur dispose des documents liés aux activités de pleine nature* (sports d'eaux vives, escalade, accrobranche...) pratiquées à proximité de l'établissement : guides, plaquettes... Ces documents sont présentés indépendamment des autres documents touristiques.</p> <p><i>* hors balades et randonnées à pied, à vélo, à VTT, à cheval, en raquette ou à ski</i></p>		<input type="checkbox"/>

5 Mise en tourisme des activités « de randonnée, de nature et de découverte » (suite)

N° Critère	Question	Commentaires	Réponse
40 DOCUMENTATION SUR LE TERRITOIRE ET SA CULTURE	L'hébergeur dispose des documents liés au patrimoine et à l'histoire de son territoire : magazines régionaux, livres, guides, vidéos...		<input type="text"/>
41 ORGANISATION DE L'OFFRE SÉJOUR	L'hébergeur a conçu au minimum une « idée de séjour randonnée » (comprenant a minima une nuitée dans l'hébergement) à destination d'une clientèle ciblée. Ce séjour doit est présenté sur le site Rando Accueil.		<input type="text"/>